Minette et Loulou à la conquête des EMS

Autor(en): **Rohrbach, Nicole**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **32 (2002)**

Heft 11

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-828213

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Minette et Loulou à la conquête des EMS

Erling Mandelmann

Les résidants en EMS apprécient la présence des animaux

Emmener son compagnon à poil, à plumes ou à nageoires en maison de retraite ne va pas de soi partout en Suisse romande. Et quand l'accueil est possible, il ne l'est qu'avec certaines réserves. Notre enquête.

Entrer en maison de retraite représente inévitablement une rupture, plus ou moins bien préparée et acceptée. «Les EMS ne sont plus des mouroirs», répètent leurs responsables, mettant en avant le maintien de la qualité de vie, l'accompagnement et les soins personnalisés. Dans cette optique, apporter ses meubles et ses objets préférés dans sa nouvelle demeure est désormais couramment possible, à défaut d'être un droit.

En revanche, emmener en résidence son meilleur copain, le dernier parfois, n'est pas une évidence, comme le souhaiteraient les amis des animaux et... des personnes âgées. Des études en attestent et les spécialistes, sociologues, éthologistes, psychologues et autres thérapeutes alignent les arguments: «En s'occupant d'un animal, on garde l'ordre et le contrôle sur sa vie, on développe les rapports interpersonnels, on affirme son rôle social, on garde l'estime de soi. L'animal peut aussi être un soutien émotionnel dans les moments difficiles.»

Plusieurs conditions

Des articles médicaux soulignent qu'on observe un nombre moins élevé de visites chez le médecin par les personnes âgées possédant un chien ou un chat. L'animal de compagnie contribuerait aussi à réduire la dépendance aux médicaments. Il aiderait encore les personnes seules vivant un deuil à moins déprimer. On lit également que caresser un animal, surtout un chat, ferait baisser la pression et ralentirait le pouls, que vivre avec ces petits félins diminuerait le risque de maladies cardiovasculaires et améliorerait la survie suite à un infarctus.

En sortant son chien, on exerce une activité physique bénéfique. Sans compter que la promenade offre des possibilités de rencontres et un sujet de discussion tout trouvé. Pourquoi se priver d'une présence simple et sans jugement?

La première raison invoquée par les homes qui refusent les animaux est l'hygiène. Quand l'animal est accepté, c'est à plusieurs conditions: il ne doit pas déranger les autres pensionnaires, certains locaux (cuisine, salle à manger) lui sont interdits, son maître doit pouvoir s'en occuper en totale autonomie, avoir les moyens financiers de son entretien et une solution de prise en charge en cas d'hospitalisation prolongée ou de décès. Des conditions restrictives, mais compréhensibles. Le personnel des EMS est déjà surchargé: recevoir des animaux implique nécessairement un surcroît de travail.

Francine Rollot, directrice du home La Colline, à Chexbres (VD), reconnaissant l'apport bénéfique des animaux, raconte: «Les visages des résidants s'illuminent quand ils voient un chat, un chien... ou un enfant!» Pour l'instant, sa maison n'a pas de pensionnaire «accompagné», mais elle a gardé un chat dont le propriétaire est décédé: «Tout le monde s'y était habitué, il était devenu le chat de tous. Dernièrement, deux chatons sont nés, chacun a voulu s'en occuper.» Si la chose était possible, Francine Rollot avoue qu'elle créerait un petit parc avec d'autres animaux: des poules, des lapins...

Différents régimes

Bien que le nombre d'EMS, qui augmente petit à petit en Suisse

romande (l'habitude est plus répandue outre-Sarine), le manque global de places disponibles dans les maisons de retraite limite drastiquement le choix. A Genève, dont plus de la moitié des EMS acceptent en principe des animaux, une description de tous les établissements membres est fournie par la Fédération genevoise des EMS (Fegems) et le Département de la Santé. Dans le canton de Vaud, l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (Avdems) édite un bulletin où sont rassemblés les renseignements nécessaires et où l'on découvre le record romand: les trois quarts des institutions vaudoises admettent, toujours, les animaux sous conditions. «Le souhait de garder son animal est légitime, on ne devrait décemment pas devoir refuser une telle demande», indique Tristan Gratier, secrétaire général de l'Avdems. L'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (Afipa) a commencé à tenir des fiches descriptives sur son site internet, selon lesquelles un bon tiers
des homes en terre fribourgeoise accueillent nos meilleurs amis. A Neuchâtel, ni le Département de la santé publique, ni l'Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées (Anempa) n'ont encore pensé à rassembler ce genre de renseignements. Aux futurs pensionnaires de contacter chaque home. En Valais, le problème est de trouver une place. «Des personnes sont parfois obligées de quitter leur région pour en trouver une. C'est déjà suffisamment dramatique comme ça, je ne pense pas qu'elles osent demander à prendre leur animal», déplore Bettina Ramseyer-Rey, secrétaire générale de l'Association valaisanne des EMS. De même, dans le canton du Jura, mieux vaut en rester au poisson rouge... en pâte à modeler. «En principe, c'est non, mais la question est réglée au cas par cas, indique Marc Meury, au Service de l'action sociale jurassienne. Il se peut qu'un chat ou un oiseau aient été acceptés, mais les demandes sont plutôt rares.»

Sans doute parce que là, comme ailleurs, conscients que leur désir de garder leur fidèle compagnon risque de leur coûter une place, au demeurant de qualité, les futurs résidants s'arrangent préalablement avec leur famille, un réseau de connaissances ou la SPA locale. Un déchirement supplémentaire.

Nicole Rohrbach

La peur du plus petit que soi

Les éléphants ont aussi des craintes irraisonnées face à de minuscules animaux. Comme certains humains. Ils ont toutefois, eux, de bonnes raisons de trembler.

L'éléphant n'est guère plus brave que certaines de nos compagnes face à une petite souris. Comme elles, il a une sainte horreur de ces petits rongeurs. Mais l'éléphant redoute surtout que l'une de ces petites bête ne s'introduise dans sa trompe.

Un chercheur allemand a décidé de tenter plusieurs expériences après avoir remarqué les réactions des éléphants d'un zoo, alors qu'un hérisson avait pénétré dans leur enclos. Ces derniers donnaient les signes d'une intense frayeur, se réfugiant tous ensemble dans l'un des recoins du parc. Tandis que le hérisson, inconscient, trottinait sans se douter de l'effet produit...

Etonné de cette réaction, le chercheur eut l'idée de recourir à trois souris blanches qu'il déposa dans un cercle de plastique placé au centre de l'enclos des pachydermes. Lorsqu'au matin ces derniers mirent la trompe à la fenêtre, il ne leur fallut que quelques secondes pour s'approcher de l'étrange installation et, d'un mouvement de trompe malencontreux, firent s'écrouler la barrière de plastique, libérant les trois souris qui se mirent à fureter dans tous les sens. Résultat: panique folle chez les éléphants. Au stade suivant de l'expérience, le chercheur mit un cochon d'Inde dans le cercle de plastique. A leur réveil, les pachydermes se dirigèrent immédiatement vers l'installation (ils se souvenaient très bien du coup des souris) et firent à nouveau tomber la barrière. La seule différence fut que le cochon d'Inde ne se formalisa pas, continuant très tranquillement son repas... Puis, faisant face aux mastodontes, il poussa un cri de colère et les éléphants prirent leur trompe à leur cou pour fuir un aussi redoutable «ennemi»!

Pour l'essai suivant, le chercheur plaça une souris blanche en peluche munie de fils de nylon au centre du cercle. La mise en mouvement de ce leurre provoqua à nouveau la débandade dans l'enclos.

Dernière tentative, le chercheur utilisa cette fois un immense chien en peluche. Lorsqu'il tira sur sa «marionnette», les éléphants ne tournèrent pas casaque, mais attaquèrent le leurre, le piétinant jusqu'à le transformer en charpie. Ainsi on peut affirmer que le mouvement joue certes un rôle déterminant mais que l'éléphant semble être parfaitement capable de réaliser que pareil leurre ne constitue pas une menace car d'un format trop important pour s'introduire dans la trompe!

Pierre Lang

La publication de ce dernier texte marque la fin de la longue collaboration de Pierre Lang. Nous le remercions pour tout ce qu'il a apporté au journal et lui souhaitons une bonne retraite et une bonne santé.

La rédaction